

COMPTE-RENDU ETR du 03 février 2013 à Rennes

Présents : Elina LEMICHEL DU ROY, Anaïg DUTERTRE, Sandy VIGNETTE, Christèle RANC, Annick MAROT, Thierry BOULONNOIS.

Une aide de 100€ du comité est accordée par fille, aux deux filles qui participeront au stage de février organisé par Annabelle.

⊙ BILAN PASS'COMPET

Pour cette fin de saison, il faudra faire passer au maximum les nageuses nées avant 2004. De ce fait, il y aura une session supplémentaire le 9 mai au matin à Lannion.

Pour les ENF2 : 5 épreuves à préparer mais 3 seulement à valider. A partir de la saison prochaine nous organiserons une session au sein de la natation synchronisée, date et période à définir (printemps ??). Les clubs se rattacheront à leur comité départemental d'appartenance afin d'obtenir une ou plusieurs autres dates de passages pour leurs nageuses.

Thierry Boulonnois nous rappelle que la référente ENF au niveau du comité est Bénédicte COMPOIS, benecompois@gmail.com, 06.81.74.24.51.

⊙ BILAN DES CYCLES

Situation au 1^{er} février 2013 :

Cycle 1 : 14 filles sont passées en cycle 2 au 1er janvier 2013 après validation de ce niveau au 31/12/12.

23 filles à qui il manque 1 seule épreuve et 10 filles à qui il manque 2 épreuves.

Il reste une session le 10 février.

Cycle 2 : * Développement : 4 filles sont passées en performance au 1er janvier 2013 après validation de ce cycle.

8 filles à qui il manque 1 épreuve et 6 filles à qui il manque 2 épreuves.

* Formation : 1 fille est passée en Espoir au 1er janvier 2013 après validation de la seule épreuve qui lui manquait au mois de septembre.

2 filles à qui il manque 1 épreuve.

Situation au 04 février 2013 (après la session du 03 février à Rennes):

Cycle 2 * Développement : 3 filles vont aller en performance en septembre 2013 et 1 fille en Cycle 2 Formation.

3 filles à qui il manque 2 épreuves et 12 filles à qui il manque 1 épreuve.

* Formation : les filles attendent l'épreuve de ballet du 09 mai à Lannion pour valider leur niveau et aller en Espoir en septembre 2013.

Au vue de cette évolution des nageuses bretonnes et de l'évolution des clubs, en septembre 2013 il faudra que les clubs nous fassent une évaluation des nageuses susceptibles d'être concernées par les stages proposés par Annabelle PIEDNOIR.

⊙ BILAN DES OFFICIELS

Juge C : Mlles RANC Christèle et LEFRERE Emilie ont toutes deux validé leur écrit au mois de novembre 2012 et ayant fait leurs épreuves pratiques avant, ont validé le niveau C. Cela arrive à point car nous avons un grand besoin de juges de ce niveau.

⊙ PREVISION DES BALLETS

Pour le 9 mai : Rennes : 2 ballets C1, 2 ballets C2 Développement

Brest : 1 ballet C1

St Brieuc : 2 ballets C1, 1 ballet C2 Développement, 1 ballet C2 Formation

Vannes : 2 ballets C1, 2 ballets C2 développement

Lannion : 1 ballet C1

Pour les N3 : Rennes : 1 solo Senior ?, 2 duos Junior, 1 combiné TC

St Brieuc : 1 duo Junior, 1 combiné TC

Vannes : 1 solo Senior, 1 duo Junior, 1 combiné TC

⊙ BF4

Elina fait le point sur ce qui reste aux trois personnes concernées. Pour Anaïg reste le module « DTN ». Pour Sandy et Elina les modules « Tutorat » et « Protection des mineurs » seront faits le 13 février à St Brieuc. Pour Elina, les modules « DTN » et « Actualisation des connaissances » seront faits le 11 février à Angers. Suite au 13 février, restera à Sandy, quelques heures à faire sur « l'actualisation des connaissances » et le module « DTN ». Pour Elina restera quelques heures sur « l'actualisation des connaissances ».

⊙ PROJET SPORTIF/ CLUB

Elina a envoyé aux clubs un tableau que chaque club doit remplir et lui renvoyer avant jeudi. Elina centralisera tous les retours, ceci afin de transmettre à Annabelle pour la réunion de l'inter région du 9 février à Saran. Ce document Excel sera un support pour des analyses de population, de niveaux, des objectifs/club.

QUESTIONS DIVERSES

Il va être demandé à Claudia de ne mettre sur le site du comité que ce qui concerne la région et l'inter région et cela après validation du ou des document(s) par Annick Marot (élue du comité). Les informations concernant un club devront être mises sur le site du comité départemental d'appartenance.

Seules les photos dites « libre de droits » peuvent être utilisées, (prises durant les épreuves de ballet). Les autres photos ne peuvent pas être utilisées sans accord. Il faut donc l'autorisation de la personne ou de son représentant légal pour utiliser la dite photo.

Suite à une demande par mail de Mlle Nathalie COULON, sa requête a été évoquée, l'ETR s'est prononcé négativement. Elina s'est chargée de lui transmettre par mail la réponse le lundi 04 février.

PROCHAINE REUNION DE L'ETR LE 17 MARS A BREST AVANT LA COMPETITION DU JOUR.

Annick MAROT